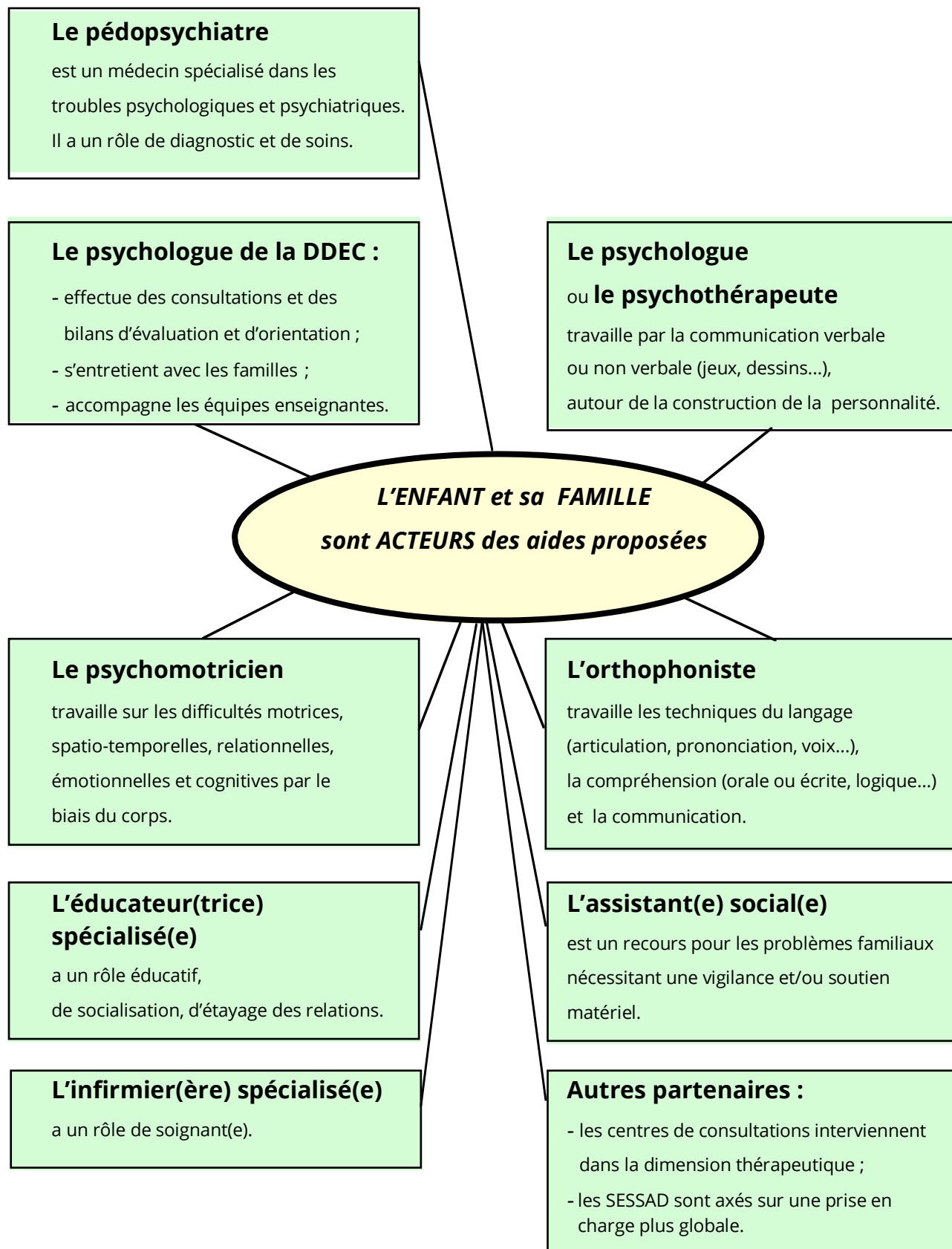


"Quelles aides pour l'enfant et sa famille ?"



Les professionnels exerçant en libéral peuvent avoir un agrément avec les différentes Caisses d'Assurance Maladie. Il faut toujours s'informer des modalités de prise en charge financière.